

## **Brochure RCS sur le harcèlement**

Le service d'assistance téléphonique de Rape Crisis Scotland propose un premier soutien et une information, par téléphone ou par mail, à toute personne âgée de 13 ans ou plus victime de violence sexuelle, quelle qu'en soit la nature et le lieu de l'événement. Le service est gratuit et confidentiel. Le service d'assistance soutient les victimes de harcèlement et peut vous mettre en rapport avec les centres Rape Crisis ou d'autres services d'aide pour un soutien suivi. Un service minicom est disponible pour les personnes sourdes ou malentendantes et nous sommes en mesure de vous proposer un interprète si votre langue maternelle n'est pas l'anglais.

## **Qu'est-ce que le harcèlement ?**

Le harcèlement est le fait de subir des comportements non désirés de la part d'une ou de plusieurs personnes et d'en ressentir peur ou inquiétude. Il ne s'agit pas d'un incident isolé, mais d'éléments qui, pris dans leur ensemble, constituent un comportement particulier tel que :

- La traque, la surveillance
- Le fait de se tenir régulièrement devant le domicile, l'école, le lieu de travail ou un lieu fréquenté par la personne harcelée
- L'insulte verbale ou l'humiliation de la victime en public
- Des contacts non désirés, non sollicités ou menaçants, y compris par téléphone, SMS ou mail.
- L'envoi de cadeaux non désirés, non sollicités
- Les menaces contre la personne, les membres de sa famille, ses amis ou ses animaux domestiques
- La publication de commentaires, par exemple sur Internet
- Des dégâts sur les biens de la personne
- L'agression physique ou sexuelle.

Les actes en tant que tels ne doivent pas nécessairement être agressifs ou abusifs, mais il suffit que leur signification et leur contexte aient un contenu susceptible de vous effrayer.

Les harceleurs emploient rarement un seul de ces comportements de harcèlement. Il est également dans leur habitude de se faire assister par quelqu'un, que cette personne en soit consciente ou non.

En général, le harcèlement est un délit lié au sexe, la plupart du temps de la part d'hommes contre des femmes, mais il peut provenir de n'importe qui à l'encontre de n'importe qui. Le harcèlement peut provenir de quelqu'un que vous connaissez, il est souvent récurrent dans le cadre domestique et sexuel, mais il peut également être le fait d'une personne que vous ne connaissez pas. Les enfants, la famille ou les amis peuvent aussi être la cible de harcèlement.

Quelle que soit la situation, votre sécurité passe avant tout.

## **Répercussions**

L'absence de violence dans un cas de harcèlement ne veut pas dire que vous n'en êtes pas affecté. Subir le harcèlement peut devenir une source de frayeurs et peut avoir un impact profond sur la vie de la victime.

Le fait d'être harcelé peut vous faire ressentir un certain isolement. Si le harceleur n'est pas violent ou menaçant, il se peut que votre entourage ne prenne pas vos inquiétudes au sérieux ou pense que vous exagérez. Ne niez pas vos inquiétudes et faites confiance à votre instinct. Cherchez le soutien dont vous avez besoin auprès de gens qui vous prennent au sérieux.

Dans un cas de harcèlement, il est assez habituel de se sentir anxieux, déprimé, hypersensible, d'avoir peur de sortir, d'avoir peur de rester chez soi, de ne pas vouloir répondre au téléphone ou de craindre l'arrivée du courrier. Ces sentiments peuvent même durer après que le harcèlement ait pris fin.

Il est important de reconnaître que le harcèlement a des répercussions identiques à celles ressenties suite à d'autres formes de violence sexuelle. Ces effets peuvent être :

- L'anxiété, la nervosité et des moments de panique
- La dépression
- Le recours aux médicaments contre les effets psychologiques du harcèlement
- La difficulté à dormir
- La peur, la terreur
- La difficulté à se nourrir
- L'agoraphobie
- Les cauchemars
- Des comportements autodestructeurs
- L'idée de suicide, la tentative de suicide, ou le suicide
- L'incapacité à faire confiance
- La détérioration de la santé physique résultant de violences physiques ou sexuelles
- La névrose post-traumatique

Chacun est différent dans sa façon de réagir et l'important pour vous est d'obtenir le soutien dont vous avez besoin et que vous méritez.

## **La loi**

Le délit de harcèlement existe en Ecosse depuis le 13 décembre 2010, en vertu de l'article 39 du Criminal Justice and Licensing (Scotland) Act 2010.

La loi définit qu'une personne peut être accusée de harcèlement si cette personne "a un comportement (deux ou plusieurs incidences) qu'il savent, ou auraient du savoir, être susceptible de provoquer une peur sur une autre personne.

## Stalking Leaflet - French

La loi prévoit une longue liste de harcèlements types et cette liste n'est pas exhaustive. La loi reconnaît comme harcèlement "le fait d'agir d'une façon quelconque susceptible de faire peur à une personne raisonnable".

Si la plainte pour harcèlement ne peut être prouvée devant un tribunal selon l'article 39 de la loi, elle peut être considérée comme tombant sous la loi concernant le délit de "comportement menaçant et abusif".

### **Comment la loi peut-elle vous aider ?**

En cas de danger immédiat, appelez le 999.

En cas de harcèlement, vous pouvez craindre que le harceleur ne soit tenté d'aller plus loin si vous portez plainte. Le fait d'ignorer son comportement peut cependant vous exposer à des risques plus graves. Parlez-en à la police qui sera en mesure de vous conseiller sur les mesures à prendre pour garantir votre sécurité, chez vous ou à l'extérieur.

Vous pouvez porter plainte contre le harceleur auprès de la police ou requérir un interdit auprès de la cour. Un interdit est un ordre public demandé à la cour par votre avocat. Vous aurez sans doute besoin de conseils et d'assistance avant d'effectuer cette démarche.

Pour contacter la police, rendez-vous au poste de police le plus proche de chez vous ou contactez leur standard téléphonique pour prendre rendez-vous. Le fait de produire un rapport écrit sur les événements avant ce rendez-vous peut être utile, ainsi qu'une liste de questions pour ne rien oublier de ce que vous avez à dire.

Même dans le cas où vous ne désirez pas impliquer la police, vous pouvez requérir un ordre de non harcèlement ou un interdit auprès du tribunal stipulant que le harceleur ne peut vous contacter ou vous approcher. Le fait de ne pas respecter un ordre de non harcèlement constitue un crime, ce qui sous-entend que la police est en mesure d'arrêter le coupable. Demandez toujours au tribunal de vous fournir un pouvoir (Power of Arrest) couvrant l'interdit, pour permettre à la police d'arrêter le coupable s'il ne respecte pas les termes de l'interdit.

Si vous ne connaissez pas d'avocat, contactez votre centre Rape Crisis local ou votre centre Women's Aid qui seront en mesure de vous en recommander un ou de faire les démarches pour vous.

Si le coupable est arrêté et relâché sous caution, vous pouvez analyser avec la police les conditions de la mise en liberté sous caution. Les conditions de la mise en liberté sous caution peuvent stipuler que le harceleur n'a pas le droit de vous contacter ou de vous approcher, ou de se rendre à un endroit spécifié, tel que votre domicile ou votre lieu de travail. Le fait de ne pas respecter les conditions de la mise en liberté sous caution constitue un délit et vous pourrez contacter la police pour porter plainte.

Si le cas passe devant un tribunal, la décision du tribunal peut être de plusieurs types. Vous pouvez vous faire assister pendant toute la durée de la procédure. Selon les preuves rassemblées, le coupable peut être condamné à une peine de prison et recevoir un commandement de non harcèlement. Quelque soit l'issue de la procédure, il est important que vous sachiez qu'il existe des personnes capables de vous assister.

### **Preuves**

- Il est important de tenter de rassembler le maximum de preuves sur ce qui vous arrive.
- Les preuves peuvent être un enregistrement d'appels téléphoniques, y compris les appels silencieux, les copies de SMS, de lettres ou de mail ou des captures d'écran de pages web.
- Si vous recevez du matériel obscène par la poste, ce matériel peut être utile à la police dans le cadre d'un délit relevant de l'article 15 de la loi sur les services postaux datée de 2000.
- Si vous recevez une lettre ou un paquet que vous savez être en provenance du harceleur, vous devriez le placer, encore fermé si possible, dans un sac en plastique et le remettre à la police si vous avez choisi de les impliquer. Ceci constitue le meilleur moyen de préserver les empreintes digitales ou les fragments de peaux qui auraient été laissées sur la lettre ou le paquet.
- Il est important de garder un agenda dans lequel vous noterez tous les incidents que vous pensez liés au comportement du harceleur, y compris les appels téléphoniques muets.
- Faites en sorte de noter tous les détails, tels que l'heure, la date et le lieu et décrivez les événements, qui a fait quoi, ce que vous avez ressenti et la présence de témoins éventuels.
- Des preuves photographiques ou vidéo peuvent s'avérer utiles, mais vérifiez avec la police que vous restez bien dans la loi si vous comptez prendre des photos de votre harceleur.
- Lorsque vous remettez vos preuves à la police, demandez-leur de regarder les différents événements en tant qu'ensemble d'un comportement et non comme des incidents séparés

### **Sécurité**

- Essayez à tout prix d'éviter les contacts avec votre harceleur

Si le harceleur vous contacte par téléphone, ceci peut s'avérer difficile étant donné que vous désirez peut-être lui demander de vous laisser tranquille ou tenter de le raisonner et de lui expliquer les répercussions de son comportement sur vous même et sur votre famille. Mais ce qu'il comprendra de l'une de ces conversations, c'est qu'il peut obtenir une réaction de votre part : s'il appelle, vous répondez. Les autres façons de régler cette situation sont les suivantes :

## Stalking Leaflet - French

- Vous pouvez utiliser un répondeur pour filtrer vos appels et faire savoir aux proches en qui vous avez confiance ce que vous êtes en train de faire. Vous pouvez dès lors répondre aux appels que vous voulez. Vous devriez essayer de garder une trace des appels abusifs pour les communiquer à la police si vous choisissez de les impliquer.
- BT a une politique en matière d'appels indésirables dont vous pouvez prendre connaissance en vous rendant sur leur site ou en les appelant. Si vous utilisez un autre fournisseur, contactez-le pour obtenir des informations sur leur assistance dans ce domaine.
- Vous pouvez demander à votre fournisseur de changer de numéro et faire en sorte que votre numéro n'apparaisse pas dans les annuaires.
- Parlez du harcèlement que vous subissez à vos voisins, à vos collègues ou à votre directeur si vous pouvez le faire. Ils peuvent vous aider à rassembler d'autres preuves pour vous ou à vous protéger.
- Pensez à porter sur vous une alarme personnelle et à modifier l'organisation de votre journée, en changeant par exemple de chemin pour vous rendre au travail.
- Organisez des loisirs à plusieurs.
- Ayez en tête l'endroit sûr le plus proche, le poste de police par exemple, ou un supermarché ouvert 24H/24 ou un hôpital ayant des gardiens.
- Avant toute chose, faites confiance à vos instincts

### **Sécurité en ligne**

- Limitez le nombre d'informations que vous partagez sur vos réseaux sociaux et vérifiez vos paramètres de sécurité pour éviter de partager plus d'informations que désiré.
- Changez souvent de mot de passe et n'utilisez pas le même mot de passe pour tous vos accès.
- Faites vérifier votre ordinateur contre les malwares et les logiciels enregistreur de frappe
- Pour plus d'informations sur le harcèlement numérique et pour améliorer votre sécurité sur Internet, visitez le site [www.womensaid.org.uk](http://www.womensaid.org.uk)

Pour plus d'informations sur le harcèlement en général, voir aussi :

[www.scotlandagainststalking.com](http://www.scotlandagainststalking.com)

[www.stalkinghelpline.org](http://www.stalkinghelpline.org)

---

Si vous avez été victime, ou si une personne de votre entourage a été victime d'une violence sexuelle, quel que soit l'endroit de l'événement, n'hésitez pas à appeler le service gratuit et confidentiel de Rape Crisis Scotland au **08088 01 03 02** ou à contacter notre service en ligne à l'adresse suivante :

Stalking Leaflet - French

[support@rapecrisisscotland.org.uk](mailto:support@rapecrisisscotland.org.uk)

Un personnel d'assistance féminin ayant reçu une formation dans ce sens est disponible pour vous proposer une assistance et un conseil et peut vous aider à trouver de l'aide là où vous vous trouvez.

### **Centres locaux Rape Crisis**

Aberdeen Rape & Abuse Support: 01224 620 772

Argyll & Bute Rape Crisis Centre: femmes - 0800 121 46 85 hommes- 0800 032 0399

Central Scotland Rape & Sexual Abuse Centre: 01786 471 771

Dumfries & Galloway: 01387 253 113

Dundee Women's Rape & Sexual Abuse Centre: 01382 201 291

East Ayrshire Rape Counselling & Resource Centre: 01563 541 769

Edinburgh Women's Rape & Sexual Abuse Centre: 0131 556 9437

Fife Rape & Sexual Assault Centre: 01592 642 336

Glasgow Rape Crisis Centre: 0141 552 3200

Lanarkshire Rape Crisis Centre: 01698 527 003

Rape & Sexual Abuse Centre Perth & Kinross: 01738 630 965

Scottish Borders Rape Crisis Centre: 0800 054 2445

Western Isles Rape Crisis Centre: 01851 709 965